

## **INFORMATION SUR LES HONORAIRES DES RADIOLOGUES**

L'ensemble des médecins radiologues est conventionné avec les Caisses d'Assurance Maladie.

### **Ils exercent en secteur I et secteur I OPTAM**

Pour tous les actes pris en charge par l'assurance maladie,  
sont pratiqués les tarifs d'honoraires fixés par la réglementation.

## **IMAGERIE DES BEAUX ARTS**

### **ACTE INTELLECTUEL ET TECHNIQUE : HONORAIRES MEDECIN**

#### Exemples de tarification

Echographie Abdominale et Pelvienne	75,60 €
Echographie ostéoarticulaire	37,80 €
Radiographie thoracique	24,64 €
Radiographie du rachis 1 à 3 incidences	53,75 €
Ostéodensitométrie	39,96 €
Ostéodensitométrie Hors Nomenclature	65,00 €
Mammographie bilatérale	66,42 €
Mammographie unilatérale	37,26 €
Micro-biopsie mammaire	76,80 €
Hystérosalpingographie	123,11 €

### **CONTRAT D ACCES AUX SOINS**

Secteur 1 et Secteur 1 OPTAM : Complément d'honoraire autorisé	30 €
--	------

**CENTRE DE GESTION AGREE**, le règlement des honoraires par chèque ou carte bancaire est accepté.